



ÉTAT DES LIEUX DES DONNEES DE COUTS DE PRODUCTION AGRICOLES ET DE LEURS METHODES, DANS LES FILIERES CONVENTIONNELLES ET SOUS SIQO

RESUME
Mars 2021

Rédacteurs :

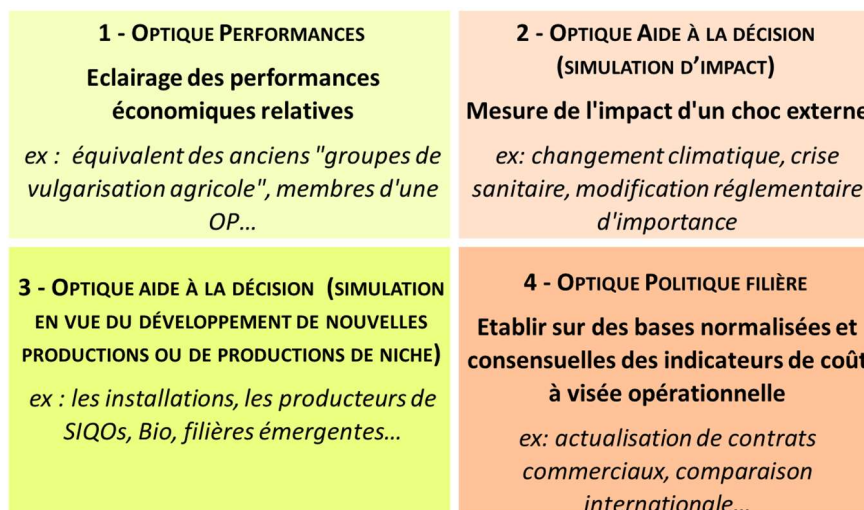
- Bertrand OUDIN bertrand.oudin@ceresco.fr
- Cécile RIFFARD cecile.riffard@ceresco.fr



Pour améliorer les indicateurs dont dispose l'Observatoire de la formation des Prix et des Marges des produits alimentaires et mieux appréhender l'accessibilité des données au niveau des SIQOs (Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine) pour l'obSIQO (observatoire économique des SIQOs), FranceAgriMer a commandé un **état des lieux complet des sources de données et des méthodes de production d'indicateurs de coûts, pour l'ensemble des productions agricoles conventionnelles, mais aussi pour les filières sous Signe Officiel d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), avec la volonté de connaître l'existant à un échelon régional voire infrarégional**.

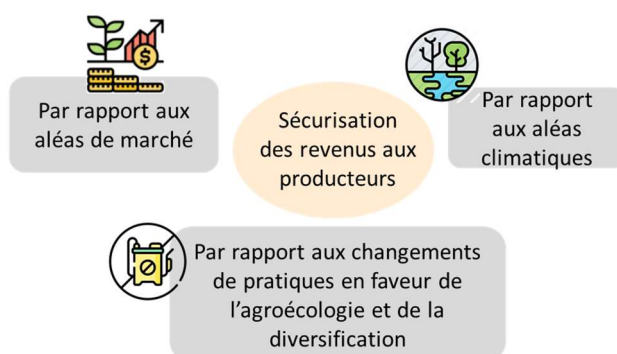
L'étude qui s'est déroulée sur une année (2020-2021) a mobilisé 5 Instituts Techniques (IDELE, IFIP, ITAVI, ARVALIS, CTIFL) et le Cabinet CERESCO. Le travail réalisé (plus de 130 entretiens) a été synthétisé dans une **analyse transversale et neuf monographies de filières** : porc, volailles et aquaculture, ruminants (lait et viande), grandes cultures, fruits et légumes PPAM (Plantes à parfum et médicinales), viti-viniculture et horticulture. Celles-ci détaillent les différents dispositifs de collecte et de calcul d'indicateurs, les méthodes de calcul, les usages qui sont faits des indicateurs et les éventuels freins à leurs mises en place.

Le coût de production d'un produit **est égal à la somme des charges engagées pour sa production, ramenée à la quantité produite** (ou à une autre unité de production : ha, temps de travail...). Derrière des apparences simples et accessibles, l'indicateur de coût de production cache une vraie complexité, avec une diversité de méthodes, et sert de multiples optiques que l'on peut regrouper autour de 4 grands axes :



L'incertitude grandissante dont doit faire face le monde agricole (changement climatique, évolution des attentes sociétales, attractivité du métier dans un contexte de renouvellement très important des chefs d'exploitation...) incite à la **mutualisation des risques** afin de **sécuriser les volumes de production**. Dans ce contexte, la prise en compte d'indicateurs de coûts de production est de plus en plus requise car permet **d'objectiver la prise de risque** afin de mieux la partager (ex : mesure du surcoût lié à un changement de pratique, mesure de la répartition de la valeur...).

On voit ainsi apparaître de **nouveaux usages** au coût de production, comme par exemple dans le cadre de la **contractualisation**.



Mais l'obtention de cet indicateur reste difficile. Plusieurs limites « techniques » et « politiques » à sa mise en place ont pu être identifiées dans l'étude :

- **Taille des échantillons, automatisation de la collecte**, qui conditionnent le coût des dispositifs et leur représentativité ;
- **Définition du contour de l'atelier** dans le cadre des exploitations diversifiées (approche systémique vs produit) ;
- **Absence d'harmonisation des méthodes**, ce qui limite les synergies et les comparaisons ;
- **Concurrence entre opérateurs et déstabilisation du pouvoir de négociation** en cas d'absence de réciprocité sur le partage d'information relative aux coûts de production entre les deux maillons entrant en négociation commerciale. Cela est exacerbé pour les filières avec peu d'intermédiaires et de transformation (fruits et légumes, horticulture).

Plusieurs leviers peuvent être activés pour lever ces freins, tels que :

- **Susciter l'intérêt** pour collecter plus de données et résoudre le problème de représentativité des échantillons ;
- **Favoriser l'interopérabilité** des données et optimiser la collecte, la saisie et le nettoyage des informations ;
- **Mettre en commun** des données provenant de diverses sources ;
- **Elaborer un standard de calcul qui fait référence** et qui favoriserait les synergies entre initiatives et donc la « robustesse » des indicateurs produits.

A l'avenir, le rôle des pouvoirs publics sera déterminant et fortement influencé par les options politiques prises (mise en place de législation spécifiques pour réguler les relations commerciales ou politique « du laisser-faire »), mais aussi par l'évolution du contexte futur des filières agricoles et les enjeux sociétaux.

Sans intervention ni soutien à des systèmes d'interopérabilité « publics », la privatisation des données ou « *datas* » (que certains comparent au pétrole du XXI^e siècle) pourraient prédominer à terme si les acteurs économiques font des arbitrages coût/bénéfices qui ne sont pas forcément en faveur du « collectif ».